

JUSTICE Arrêté à Vienne en 2009, Adlène Hicheur clame son innocence

Physicien du Cern : ses soutiens dénoncent la justice antiterroriste

PARIS/VIENNE

Plusieurs soutiens à Adlène Hicheur, ce physicien du Cern soupçonné de terrorisme, ont dénoncé hier la justice antiterroriste, « une justice d'exception » qui, selon eux, contribue à radicaliser les Français.

« La justice antiterroriste reste une justice d'exception qui ignore largement [...] les droits de la défense et piétine un certain nombre de nos principes », a déploré lors d'une conférence de presse le président d'honneur de la Ligue des droits de l'Homme (LDH), Michel Tubiana.

Pour Me Patrick Baudouin, l'avocat d'Adlène Hicheur, l'affaire vécue par son client est « emblématique des dérives de la lutte antiterroriste » (1). Il existe déjà « un arsenal législatif, a-t-il rappelé, sans qu'on ait recours à cette justice d'exception [...] qui s'avère contre-productive et a pour effet principal de radicaliser ceux qu'on veut poursuivre ou leur entourage ». Pour preuve, son client, broyé, selon lui, par « le rouleau compresseur de la justice antiterroriste ».

L'avocat a stigmatisé « une instruction totalement à charge » et un « marketing sécuritaire » consistant à « partir d'une vérité pré-établie qu'il faut conforter à tout prix ».

Il a également dénoncé « les nombreuses manipulations pour y parvenir », évoquant des traductions arabe-français « à charge », ainsi que des tentatives de subornation de témoin.

Au bout de deux ans et demi d'enquête et à quinze jours de son procès, les 29 et 30 mars à Paris, « que reste-t-il ? Des échanges de mails. Mais tout ceci est resté au stade de



Conférence de presse hier à Paris à l'initiative de la Ligue des droits de l'Homme (LDH) en faveur d'Adlène Hicheur. Ce chercheur franco-algérien vient de fêter ses 35 ans à la prison de Fresnes, où il est détenu depuis octobre 2009. Patrick Baudouin, son avocat, et Halim Hicheur, son frère, ont dénoncé les méthodes employées par la justice française dans cette affaire.

Photo MAXPPP/IP3 Press/Vincent ISORE

l'échange, de la discussion. Jamais Hicheur ne rentre dans quelque chose de concret. Il refuse tout, il n'accepte rien. Il n'y a jamais de la part de Hicheur de début d'intention de mise en oeuvre d'un projet précis [...] terroriste ».

« C'est Guantanamo ! »,

Pourquoi, alors, ses quinze demandes de remise en liberté ont-elles été refusées ? « C'est Guantanamo ! », s'est insurgé Me Baudouin. « On l'a présenté dès le départ comme le coupable idéal. La justice, lorsqu'elle s'emballa, a du mal à reconnaître ses erreurs ».

« On l'a traité comme une merde », s'est indigné Hilam Hicheur, le frère d'Adlène. « À la fin de sa garde à vue, c'était un légume. Il traînait au sol. Pendant la garde à vue, les enquêteurs lui di-

saient : " On va te briser " ».

Jean-Pierre Lees, qui préside le comité de défense et de soutien à Adlène Hicheur, a témoigné avoir été tout aussi « abasourdi par l'arrestation » de son collègue. « J'attends un véritable procès contradictoire et non un procès factice digne de la Chine ou de l'Union soviétique ». □

NOTE

(1) Adlène Hicheur a grandi à Vienne, où sa famille s'est établie en 1977.

Après de brillantes études, il est devenu physicien au Cern, le Centre européen de recherches nucléaires de Genève. Il a été interpellé le 8 octobre 2009 et écroué depuis dans l'attente de son procès. Il est soupçonné d'avoir fomenté un projet d'attentat sur le sol français. L'accusation se base sur des mails échangés avec un proche d'Al-Qaïda.

FAITS DIVERS EXPRESS

NANTOIN Réservoir siphonné et course-poursuite

■ Mercredi vers 23 heures, des individus encagoulés étaient en train de siphonner une voiture à Nantoin lorsqu'ils ont été dérangés par les gendarmes. Au volant de leur Volkswagen Golf, ils ont réussi à semer les forces de l'ordre à l'entrée de La Côte-Saint-André. Les constatations réalisées sur la voiture siphonnée ont également établi que les malfaiteurs avaient préalablement dérobé les plaques d'immatriculation.

APPRIEU Un garage prend feu

■ Hier vers 16 heures, le garage d'un particulier a été détruit par les flammes, au lieu-dit Bonpertuis à Apprieu. Les sapeurs-pompiers ont procédé à l'extinction du sinistre. Les gendarmes lempisquois étaient également présents.

PALADRU Feu de sous-bois sur 3 hectares

■ L'alerte a été donnée hier à 13 h 25 pour un feu d'herbe, chemin du Vivier à Paladru. Les sapeurs-pompiers du secteur ont activé trois lances. Au final, les flammes ont parcouru trois hectares dans les sous-bois.